

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

## A PROPOS DE LA MISE EN RELIEF DANS LES TEXTES DE SPÉCIALITÉ

Tant dans la langue écrite que dans la langue parlée la mise en relief de membres de la phrase joue un rôle important quoique les moyens utilisés n'aient pas toujours la même efficacité. En examinant quelques ouvrages de spécialité, nous avons essayé de trouver dans quelle mesure leurs auteurs se servent de ce moyen et quels sont les types qu'ils exploitent. C'est du point de vue syntaxique que nous avons étudié divers types de mise en relief, sans analyser leur rôle du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase. Nous avons même consacré notre attention aux cas où l'ordre inhabituel de la phrase fait ressortir dans une certaine mesure une partie de la phrase. Nous mentionnerons non seulement les types que nous avons rencontrés très souvent, mais aussi ceux qui, tout en étant moins exploités, ne sont pas moins efficaces. Pour notre analyse nous avons dépouillé des textes où l'on s'occupe de didactique des langues et de critique littéraire, donc des textes appartenant à un domaine des sciences.

La construction présentative *c'est — qui, c'est — que* a été une des plus fréquentes parmi les types de la mise en relief. Et cela n'étonne pas, car grâce à elle on peut mettre en valeur n'importe quel membre important de la phrase. En même temps elle contribue à la cohésion du texte et permet également d'identifier un fait. Voilà un exemple où le sujet est ainsi mis en relief:

*C'est la singularité des situations qui a formé l'identité de l'écriture révolutionnaire.* B. 19.

La mise en relief des compléments d'objet est très fréquente:

*C'est une véritable "ligne Maginot" qu'on cherche à édifier chez nous.* M. 25.

*Ce n'est pas sur eux qu'il faudra compter.* M. 18.

*C'est désormais d'une société ... qu'elle recevra son baptême et son investiture.* M. 10.

*... chaque jour ce sont des centaines de milliers d'appels de ce genre que reçoivent toutes les stations libres, officielles ou périphériques.* S. 5.

Dans cet extrait l'inversion du sujet est conditionnée par sa longueur.

Parfois une phrase entière est ainsi mise en relief:

*C'est parce qu'il n'y a pas de pensée sans langage que la Forme est la première et la dernière instance de la ...* B. 61.

La mise en relief des compléments circonstanciels est assez fréquente: *C'est dans l'espace de cette même dialectique que pourrait s'élaborer une pédagogie ...* S. 13.

*C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que, dans le domaine de la pédagogie des langues, apparaissent les premiers grands précurseurs, comme Claude de Sainliens Du Tertre et surtout Comenius, dont nous avons parlé au chapitre précédent.* G. 69.

La construction *c'est* est parfois renforcée par exemple par l'expression en effet, etc.:

*C'est bien en effet d'une «faculté» générale de langage qu'il s'agit et non pas de la «connaissance» de principes formels, faculté qui s'exerce dans un certain contexte pour produire une certaine compétence linguistique.* G. 46.

Il y a des cas où l'on insiste par la particule *là* sur ce démonstratif neutre — anaphorique:

*«L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes», ... C'est là un exemple privilégié d'économie binaire ...* B. 73.

*Mais il s'agit le plus souvent, dans la méthode audio-orale, d'une pratique de la conversation... C'est là en fait une des grandes différences avec la méthode audio-visuelle...* G. 125.

Dans cet extrait l'insistance sur le fait est encore augmentée par l'expression *en fait*.

*Pour Alarcos, et c'est là un autre point de divergence important par rapport aux auteurs américains que nous citons, l'acquisition du système grammatical dépend de la langue considérée...* G. 26.

On peut insister sur un fait ou sur une idée aussi à l'aide des présentatifs *voilà, voici*. Dans l'exemple suivant, par *voilà* on renvoie à l'idée déjà exprimée: *Il a été démontré que... Voilà qui est propre à satisfaire ceux qui insistent volontiers sur la créativité, ...* G. 24.

Au contraire, dans l'extrait qui suit, on insiste sur ce qui va être exprimé: *Voici par exemple deux séquences d'actions qui y sont rattachées. La première est celle qui ...* B. 148.

Très recherchées sont les constructions *ce qui — c'est, ce que — c'est*. *Ce qui (ce que)*, est repris par un second *ce* qui fait insister sur la partie qui suit et qui est la partie dynamique de la phrase, tandis que *ce qui (ce que)* renvoie à une partie précédente du texte:

*Ce qui est certain, c'est que les langues ont une aptitude interne à évoluer; ...* S. 57. *Ce qu'on veut ici, c'est esquisser cette liaison; c'est affirmer l'existence d'une réalité: ... c'est essayer de montrer que cette troisième dimension de la Forme attache elle aussi, ... c'est enfin faire sentir qu'il n'y a pas de Littérature sans une Morale du langage.* B. 10.

*Ce qu'il s'agit de détruire, c'est la durée.* G. 31.

J. Šabršula, examinant la mise en relief dans la langue générale du point de vue de la perspective fonctionnelle de l'énoncé, apporte plusieurs constatations intéressantes et entre autres aussi celle concernant la construction *c'est — qui et ce qui — c'est*. Il remarque que la construction *c'est — qui* met le rhème en tête de la phrase, tandis que la construction *ce qui — c'est* commence par le thème.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> J. Šabršula, La perspective fonctionnelle de l'énoncé. AUC—Romanica Pragensia 8, pp. 93—124.

Mais nous trouvons aussi des cas où la construction *ce qui (ce que)* n'est pas reprise par *ce*. Ainsi la force d'insistance sur la principale paraît plus faible: *Ce qui est en cause ici est une certaine attitude envers la littérature.* M. 22.  
*Ce que nous vivons aujourd'hui est tout autre chose: un véritable éclatement intellectuel.* S. 8.

*Ce qui se passait en France n'avait évidemment rien d'exceptionnel et l'on note une évolution semblable dans tous les pays d'Europe, ...* G. 87.

Quant à la dislocation des membres de la phrase, elle paraît peu exploitée dans les textes de spécialité. Nous n'avons trouvé que quelques cas d'antéposition du sujet nominal et d'antéposition de l'objet nominal:

*La maxime, elle, va plus loin: ...* B. 79.

*Ce rien, cependant, il faut le dire.* B. 173.

Plusieurs fois nous avons trouvé le membre disloqué souligné par la construction *quant à*:

*Quant à l'intelligence, elle est malheureusement distribuée de façon inégale dans un groupe donné.* G. 57.

Parfois le membre disloqué a été repris par *ce*:

*Enfin, la campagne, c'est le Récit; ... Ensuite, la campagne, c'est la mémoire où il se produit une certaine pondération du temps, ...* B. 159.

Dans certains cas le membre disloqué est représenté par le pronom disjoint qui, détaché du texte qui suit par une virgule, souligne avec force ce membre. Cette construction permet d'insister sur un terme opposé:

*Le plus souvent, les enfants sont pris le plus fortement dans le courant... Les adultes, eux, resteront davantage dans leur «modèle A».* S. 44.

Dans cet exemple, l'opposition entre les adultes et les enfants prend du relief.

*...c'est le sens qui règle la répétition. La maxime, elle, va plus loin: elle aime à reprendre un terme, surtout si cette répétition peut marquer une antithèse: ...* B. 79.

*L'élève nous est donné: nous ne le changerons pas... Le professeur, lui, s'est préparé à cette tâche redoutable.* G. II. 11.

La cause ou l'explication sont souvent mises en relief par la construction *c'est que*. Cette construction peut être encore renforcée et développée par les expressions *en effet*, *aussi bien* ou d'autres encore qui suivent *c'est que*:

*Ces théories auraient pu, certes, éclairer... ce chapitre sur l'apprentissage... C'est qu'en effet ce sont elles qui sont... à la base de la méthodologie moderne des langues vivantes...* G. 47.

*La vie est d'autant mieux fermée pour La Rochefoucauld que la philosophie de son temps ne lui fournissait qu'un monde composé d'essences, ... Ce n'est pas que La Rochefoucauld n'ait eu une certaine imagination de ce qu'on appelait alors la contrariété: ...* B. 85.

Dans cet extrait la cause est écartée par la négation accompagnant l'expression *c'est que*.

Fréquente est aussi, dans la langue de spécialité, la mise en relief de la cause ou de l'explication par la construction *si — c'est que* ou bien *si — c'est parce que*. *Si*, dans ce cas, introduit un fait qu'il faut expliquer et qui l'est ensuite à l'aide de *c'est que*. La valeur de *si* est celle de *quand*, mais elle est moins catégorique. Au contraire sa force unissante est plus forte. On insiste ici de nouveau sur la constatation après *c'est*:

*Si nous avons cité W. Rivers, c'est qu'elle fut la première à mettre en doute les «postulats» de la méthode audio-orale.* G. 126.

*Si les Français du temps de Saint-Evremond se prétendaient fatigués de Corneille, c'est qu'ils n'avaient jamais su en discerner les vrais mérites.* M. 13.

*Si j'insiste sur ce point c'est parce qu'ici apparaît un cas où la culture... S. 26.*

L'explication est exprimée assez souvent par la construction où la proposition principale n'est introduite que par *c'est*:

*Si le profane fait allusion à tel ou tel individu... ce n'est pas par hasard.* G. 12.

*Si le premier rôle de linguiste est de décrire les faits de langue, c'est dans l'Inde ancienne que l'on trouve les premiers vrais linguistes... G. 87.*

*Si, au cours de ce chapitre, nous avons accueilli... l'apparition de l'ère linguistique, ce n'est certes pas pour préconiser maintenant un retour en arrière.* G. 95.

Et même dans la phrase commençant par la subordonnée introduite par *si* et suivie par la principale non introduite par *c'est* on peut relever une insistance sur la principale si le rapport des deux phrases exprime une opposition combinée avec la valeur concessive, donc celle de *même si*:

*Si les hommes se sont souvent ingénies à inventer pour leur langue une trasposition écrite... il va de soi que toute langue a d'abord été parlée.* G. 12.

*Si le latin reste la langue de la diplomatie, les langues vernaculaires commencent à recevoir un statut officiel.* G. 68.

*Si nous nous proposons, en effet, d'étudier les apports de la psychologie à la pédagogie des langues, nous n'oublierons pas qu'il s'agit d'un enrichissement réciproque... G. 98.*

C'est la construction de la phrase entière et son contenu qui font ressortir l'idée sur laquelle on veut mettre l'accent.

*Si on peut critiquer le côté un peu schématique et par trop théorique des catégories ainsi établies, il n'en reste pas moins que ces attitudes s'avèrent avoir une influence certaine sur la qualité des résultats atteints.* G. 38.

La valeur d'opposition se combine dans ce cas avec une valeur concessive.

Quant à la variante de cette construction *c'est — si*, nous ne l'avons trouvée que rarement:

*Ce n'est pas par hasard si les emprunts... sont avant tout lexicaux.* S. 58.

*C'est, à mon sens, la seule politique viable si l'on prétend sortir d'un univers du rapport.* S. 45.

Relativement fréquente est la construction où l'infinitive, mise en tête, est reprise par *c'est*, introduisant la partie mise ainsi en vedette:

*Commencer par l'oral c'est suivre l'ordre naturel, historique et génétique... G. II. 17.*

*Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à maîtriser... les lois phonologiques et morphosyntaxiques qui... G. 32.*

La construction *c'est* est parfois renforcée par la particule *là*:

*Faciliter l'apprentissage, n'est-ce pas là d'ailleurs la meilleure définition... que l'on puisse donner du verbe «enseigner»? G. II. 41.*

*Alterner, c'est donc là l'un des procédés de la pointe, ... B. 79.*

Parfois, l'infinitif est précédé d'une expression adverbiale:

*Ainsi adopter une écriture... c'est faire l'économie de toutes les prémisses du choix, c'est manifester comme acquises les raisons de ce choix.* B. 23.

Si la reprise de l'infinitive par *c'est* est omise, l'insistance sur la principale

paraît diminuée. Mais cette construction est peu fréquente dans les textes que nous avons dépouillés :

*Enseigner aux élèves à entendre la langue étrangère est en fait une des premières tâches du professeur... G. 53.*

Assez souvent nous avons trouvé le verbe en tête de la phrase. Parfois le verbe est précédé d'une expression adverbiale :

*Reste un autre type de motivations, plus culturelles et en cela analogue à celle que l'on trouve dans la langue. G. 130.*

*Sont considérés comme disponibles... les mots d'une fréquence faible et peu stable qui sont cependant des mots usuels et utiles. G. 85.*

*Ainsi furent présentées diverses méthodes, la Méthode Orange... S. 96.*

Suit l'énumération de quelques méthodes.

Cet ordre verbe-sujet qui n'est pas habituel permet d'appuyer sur le sujet. Wagner-Pinchon parlent dans ce cas de la *mise en relief du verbe*, pourtant ils reconnaissent que cet ordre est utilisé souvent à des fins de surprise et continuent : « Il permet en effet aussi de diriger l'attention vers le sujet, du fait que celui-ci occupe une place inhabituelle. » Ils constatent également : « Mais il répond aussi... à une raison de commodité quand le groupe sujet trop long ferait rejeter le verbe loin des termes qui le commandent ». <sup>2</sup> Dans les exemples que nous avons trouvés dans les textes de spécialité c'est la raison de commodité qui compte avant tout. On commence par l'ordre inhabituel, c'est-à-dire verbe — sujet, car les sujets des exemples sont très développés et, dans un cas pareil, il ne serait pas bien possible de rejeter le verbe à la fin. Cela arrive également si le sujet consiste en une énumération, une définition, etc.

L'antéposition des complétives devant la principale est un moyen recherché non seulement dans la langue écrite générale, mais aussi dans les textes de spécialité. Nous en avons trouvé deux variantes. Soit la principale est introduite par la construction *c'est, cela, ça*, soit *ce* ou *cela, ça* sont omis. En voici quelques exemples :

*Qu'une explication de ces règles doive intervenir et... à un certain moment dans le déroulement pédagogique, cela ne fait aucun doute. G. 57.*

*Que tout ne soit pas qu'une affaire d'interférence de la langue maternelle est un fait généralement admis aujourd'hui. G. 40.*

*Que les auteurs ne parviennent pas toujours à démêler très nettement ces deux aspects d'une situation où l'élève et le professeur sont les deux protagonistes inévitables est un fait d'évidence. G. 31.*

Même si l'insistance sur la principale qui n'est pas introduite par *ce* paraît un peu diminuée en comparaison avec celle introduite par *c'est*, elle est suffisante pour former un contre-poids important à la subordonnée qui est en général assez longue. Il n'est pas rare que deux phrases d'une telle construction se suivent :

*Qu'il soit utile au professeur de connaître ce « modèle chomskien » pour avoir une meilleure connaissance de la langue qu'il enseigne, cela ne fait aucun doute. Que les auteurs de manuels et de méthodes de langue utilisent ce modèle pour faire le choix des matériaux linguistiques à enseigner et établir des progressions satisfaisantes est également facile à concevoir. G. 93.*

<sup>2</sup> R. L. Wagner—J. Pinchon, Grammaire du français classique et moderne. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Hachette 1967, p. 519.

*Que les tests de langue et, plus généralement l'intégration d'une évaluation précise à l'enseignement des langues vivantes aient progressé au cours de la dernière décennie tombe sous les sens. Que cette progression aille en se poursuivant dans les années à venir apparaît comme très probable, et cette progression ne peut se faire que...* G. 185.

On expose ainsi des raisons ou bien la situation dont on tire ensuite une conclusion importante. G. et R. Le Bidois remarquent à propos des cas où la complétive n'est pas rappelée par *ce* ou *cela*: «Quand le verbe dont la complétive est le sujet se trouve la suivre de près, et quand la complétive présente un aspect simple, on peut se dispenser d'en représenter l'idée par *ce*».<sup>3</sup> Mais vu les exemples trouvés il nous semble qu'on se dispense parfois de *ce* devant la principale même si la complétive est assez développée. Dans un tel cas l'intensité d'insistance sur la conclusion paraît aussi suffisamment forte.

Les autres types de mise en relief sont rares. Ainsi nous avons trouvé une seule fois l'attribut mis devant le substantif:

*Nombreuses sont en effet les sciences qui sont considérablement développées au XIX<sup>e</sup> siècle et dont l'enseignement des langues a pu bénéficier.* G. II. 13—14.

Par son antéposition l'attribut est mis en relief.

Après avoir examiné les moyens utilisés pour la mise en relief dans les textes dépouillés, nous trouvons que c'est avant tout la construction *c'est — qui, c'est — que* qui est la plus fréquente. Car elle permet non seulement d'appuyer sur un fait, mais aussi de l'identifier. Quant aux constructions *ce qui (ce que) — c'est*, leur caractère fortement démonstratif les rend très utiles et recherchées. La tournure *c'est que* permet d'appuyer fortement sur une explication ou une cause. Elle est assez fréquente. Mais plus fréquente est la construction *si — c'est que*. Quant à la dislocation des membres de la phrase, dans les textes de spécialité, elle apparaît beaucoup moins souvent que dans les textes littéraires et surtout moins que dans la langue parlée. Nous n'en avons trouvé que certains types fondamentaux et peu souvent. C'est surtout le membre antéposé, repris par *ce* qui apparaît plusieurs fois. La construction où l'infinitive est mise en tête de la phrase est assez exploitée. Nous avons constaté une situation analogue pour la construction où la phrase commence par le verbe. Assez fréquente est l'antéposition de la subordonnée par rapport à la principale, construction caractéristique même pour la langue écrite générale. Mais l'apparition d'autres types n'est que sporadique.

Ainsi nous pouvons conclure que le répertoire des types de mise en relief dans la langue de spécialité est beaucoup plus restreint que dans la langue littéraire ou dans la langue parlée. Mais d'un autre côté, on y relève certains types qu'on ne rencontre pas dans la langue parlée. C'est compréhensible car les raisons émotives jouent un rôle secondaire dans les textes de spécialité. Ce qu'on désire avant tout, c'est appuyer sur certains faits. Notre confrontation de la situation dans deux ouvrages du même auteur (deux ouvrages de D. Girard) nous permet de remarquer que l'exploitation des constructions de mise en relief peut être influencée par le sujet traité. Mais ces différences concernent avant tout la fréquence des types et beaucoup moins leur variété. Pourtant,

<sup>3</sup> G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Éd. Picard 1971, p. 321—322, II.

la mise en relief joue un rôle très important dans les textes de spécialité. Car si les moyens y sont moins variés et pas toujours les mêmes comme dans la langue d'usage commun, ils ne sont pas moins efficaces.

#### Textes dépouillés

- B Roland Barthes: Le degré zéro de l'écriture, suivi de Nouveaux essais critiques. Paris, Éd. Seuil 1953 et 1972.
- G Denis Girard, Les langues vivantes. Paris, Éd. Larousse 1974.
- GII Denis Girard, Linguistique appliquée et didactique des langues. Paris, Éd. A. Colin—Longman, 1972.
- M Claude-Edmonde Magny, Histoire du roman français depuis 1918. Paris, Éd. Seuil 1950.
- S Les amis de Sèvres, La communication interculturelle. N° 4, déc. 1982.

